

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 3 JUIN 2024, À 20 h, À LA  
SALLE LORENZO DÉRAPS.

**Présents :**

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| Monsieur Léonard Labrie       | Maire           |
| Madame Francine Blais         | Conseillère # 1 |
| Monsieur Éric Gallant         | Conseiller # 2  |
| Monsieur Denis Rochette       | Conseiller # 3  |
| Monsieur Romuald Gallant      | Conseiller # 4  |
| Madame Nathalie Troquet-Marsh | Conseillère # 5 |
| Madame Noëlline Gallant       | Conseillère # 6 |

Assiste également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

---

---

***MOMENT DE RÉFLEXION***

*Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.*

---

---

***VÉRIFICATION DES PRÉSENCES***

*Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h01.*

---

---

***RÉSOLUTION N°064-06-2024***  
***ORDRE DU JOUR : ADOPTION***

*Après la lecture de l'ordre du jour;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***QUE*** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 mai et de la réunion extraordinaire du 27 mai 2024;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Conseillère en séjour - Embauche;*
- 7. Emploi Été Canada - Embauche;*
- 8. Association forestière Côte-Nord / Renouvellement d'adhésion;*

9. Règlement # 001-06-2024 « Règlement relatif à la modification de l'article 6.2 du règlement de zonage 90-2 afin de permettre l'usage résidentiel de maison mobile en zone Ra-2 » : Adoption du règlement;
  10. Rapport du Maire des faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe;
  11. Politique d'attribution des fonds dédiés au développement économique d'Aguanish et d'Ile-Michon;
  12. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Minganie;
  13. Suivi de dossiers / Agente de développement municipal;
  14. Suivi des affaires courantes;
  15. Correspondance;
  16. Affaires nouvelles;
  17. Période de questions;
  18. Clôture de la séance.
- 
- 

**RÉSOLUTION N°065-06-2024  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 6 MAI ET DE  
LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2024 : ADOPTION**

---

**Considérant** qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 6 et 27 mai 2024 ont été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
**APPUYÉ PAR** monsieur Romuald Gallant, conseiller  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** les procès-verbaux des séances du conseil du 6 et 27 mai 2024, soient et par la présente, adopté tel que déposé.

---

---

**RÉSOLUTION N°066-06-2024  
DÉBOURSÉS : ADOPTION**

---

Après avoir pris connaissance des déboursés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Noëlline Gallant, conseillère  
**APPUYÉ PAR** monsieur Denis Rochette, conseiller  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 172 708.71\$ en date du 31 mai 2024 tel que déposé.

---

---

**RÉSOLUTION N°067-06-2024**  
**CONSEILLÈRE EN SÉJOUR - EMBAUCHE : ACCEPTER**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité embauche madame Manon Vigneault comme conseillère en séjour au bureau d'accueil touristique pour la saison 2024. Cette dernière est à l'emploi depuis le 2 juin et ce pour 17 semaines. Son taux horaire sera selon l'échelle salariale en vigueur.*

---

---

**RÉSOLUTION N°068-06-2024**  
**EMPLOI ÉTÉ CANADA – EMBAUCHE : DÉCIDER**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité embauche madame Lisa Déraps comme préposée à l'accueil touristique à la suite de la subvention salariale d'emploi Été Canada. Le début de l'emploi est prévu pour le 23 juin prochain pour une durée de 8 semaines et le taux horaire est similaire à la demande de subvention.*

---

---

**RÉSOLUTION N°069-06-2024**  
**ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD / RENOUVELLEMENT  
D'ADHÉSION : DÉCIDER**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Association forestière Côte-Nord au coût de 50.00\$.*

---

---

**RÉSOLUTION N°070-06-2024**  
**RÈGLEMENT # 001-06-2024 « RÈGLEMENT RELATIF À LA  
MODIFICATION DE L'ARTICLE 6.2 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE  
90-2 AFIN DE PERMETTRE L'USAGE RÉSIDENTIEL DE MAISON  
MOBILE EN ZONE Ra-2 » : ADOPTION DU RÈGLEMENT**

---

*Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;*

*Considérant que toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;*

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que le règlement # 001-06-2024 « Règlement relatif à la modification de l'article 6.2 du règlement de zonage 90-2 afin de permettre l'usage résidentiel de maison mobile en zone Ra-2 » soit et par la présente est adopté par le conseil.*

---

---

**RÉSOLUTION N°071-06-2024  
RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT  
FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE :  
ACCEPTER**

---

*Considérant que conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens de la situation financière, et ce, au plus tard à la rencontre ordinaire de juin;*

*Considérant que le rapport financier 2023 a été déposé aux membres du conseil le 27 mai dernier;*

*Considérant que Monsieur le Maire soumet son rapport sur les faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Qu'une copie du rapport du Maire des faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe soit envoyée dans chaque case postale des citoyens de la Municipalité d'Aguanish et d'Île-Michon.*

---

---

**POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES FONDS DÉDIÉS AU  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AGUANISH ET D'ÎLE-  
MICHON : INFORMER**

---

*Madame Marlène Blais, directrice générale, remet aux membres du conseil un modèle de politique d'attribution des fonds dédiés au développement économique d'Aguanish et d'Île-Michon pour consultation et commentaires. Ce point sera reporté à la prochaine séance.*

---

---

**RÉSOLUTION N°072-06-2024  
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE DE LA MRC DE MINGANIE : ACCEPTER**

---

*Attendu que le schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie est à sa version finale;*

*Attendu que le plan de mise en œuvre a été présenté à chacune des municipalités qui en ont fait la demande;*

*Attendu que le schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie doit être adopté par résolution municipale pour être déposé au ministère de la Sécurité publique;*

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** *la municipalité adopte le schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie de la MRC de Minganie 2025-2035.*

---

---

### **SUIVI DE DOSSIER / AGENTE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL : DÉPOSER**

---

*Madame Marlène Blais, directrice générale, remet aux membres du conseil le rapport sur les dossiers en cours de madame Fanny Lachambre, agente de développement municipal.*

### **SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER**

---

*Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :*

- *Suivi des travaux publics;*
  - *Rencontre avec les directions des différents départements de la MRC et madame Meggie Richard, préfète - Résumé;*
  - *Mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt – Suivi;*
- 
- 

### **CORRESPONDANCES**

---

- *Aucune*
- 
- 

### **AFFAIRES NOUVELLES**

---

*Aucune*

---

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

*Aucune question.*

---

---

**RÉSOLUTION N°073-06-2024**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère*  
*APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère*  
*ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*QUE la séance du conseil soit levée à 20h09.*

---

---

---

*Monika Déraps*  
*Greffière-trésorière*

---

*Léonard Labrie*  
*Maire*